



▶ La posture d'accompagnement des associations et méthodes de l'éducation populaire

Le métier d'accompagnateur à la vie associative revêt bien des aspects et les professionnels qui l'exercent viennent de différents horizons. Pour accompagner au mieux les associations, chacun mobilise ses connaissances (juridiques, comptables, du territoire, etc.), ses compétences (rédactionnelles, organisationnelles), qu'elles soient techniques, généralistes ou spécifiques, mais la question centrale reste celle de la posture à adopter.

Comment intégrer l'éducation populaire dans son approche et dans ses outils et les mettre en œuvre dans notre métier ? Comment donner vie à ces méthodes au quotidien ? Jusqu'où aller dans l'accompagnement, où se situent les limites ?

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Interroger la notion d'accompagnement et la posture qu'elle implique
- Identifier les éléments clés d'une relation d'accompagnement
- Découvrir et être capable de mobiliser des méthodes d'éducation populaire
- Comprendre la différence entre les différents niveaux d'accompagnement (organisationnel, inter-associatif et territorial)

Public et prérequis

Public visé : Toute personne en situation d'accompagnement d'associations ou de porteurs de projet ESS ayant une expérience d'au moins un an à un poste de chargé.e d'accompagnement.

Nos formations s'adressent aux professionnels de l'accompagnement des associations, tous professionnels des Points d'Appui à la Vie Associative et des structures labellisées Guid'Asso, mais aussi à tous ceux et toutes celles qui sont amenés par leur poste à rencontrer, conseiller, orienter des porteurs de projets.

Prérequis : Aucun

Nb de stagiaire : entre 6 et 12

Modalités pédagogiques

La pédagogie employée privilégie les **méthodes actives**. Elle favorise des temps formatifs **interactifs et participatifs** et valorise l'expérimentation par les apprenants et le partage d'expériences (cas pratiques, simulations, travaux en groupes, etc.).

Une approche pratique est privilégiée, pour permettre aux apprenants de transposer concrètement les connaissances acquises à leurs réalités professionnelles. Des synthèses sont proposées régulièrement pour permettre aux apprenants d'identifier les points clefs à retenir.

Note satisfaction : Il n'y a pas encore de taux de satisfaction pour cette action.

Nature de l'action : Actions de formation - Article L6313-1 du code du travail

Coordination SAVAARA

Siège social : MCC - 4, allée des Brotteaux - CS70270 - 01006 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84010326101 auprès du préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Contact : formation@savaara.fr - 07 68 43 57 32 - www.savaara.fr

Contenu

Jour 1 :

- Accueil et introduction
- Définition du métier d'accompagnateur à la vie associative et ses spécificités
- Définition, histoire et illustrations de l'éducation populaire
- Expérimentations d'outils et méthodes de l'éducation populaire
- Définition de la notion de posture et identification des caractéristiques de la posture de l'AVA
- Mise en situation et observation de situations d'accompagnements associatifs

Jour 2 :

- Analyse de situations problématiques types d'accompagnement
- Expérimentations d'outils et méthodes de l'éducation populaire - suite
- De l'accompagnement individuel à l'accompagnement collectif - outils et méthodes
- Rôle d'animation territoriale du chargé d'accompagnement vie associative
- Bilan

Informations pratiques

Lieu : Grenoble

Date : 28 & 29 mai, de 9h à 17h

Durée : 14h

Tarifs : 910€

- ▶ Prise en charge par votre OPCO possible. Nous contacter pour plus d'informations et devis.
- ▶ Si vous rencontrez des difficultés à financer votre formation, faites-le-nous savoir nous pourrions échanger pour essayer de trouver des solutions.

Inscriptions et Renseignements

Pour tout renseignement concernant nos formations :

Contact : 0630422656

Jeanne Chignier – Coordinatrice formations
formation@savaara.fr

Pour tout renseignement concernant spécifiquement le suivi de votre inscription :

Contact : 0768435732

Melissa Zonzon – Chargée du suivi des inscriptions stagiaires
formation@savaara.fr

Pour toute inscription et demande de devis, merci de compléter le formulaire à [ce lien](#)

Modalités d'évaluation et de validation

Le suivi est réalisé par des échanges individuels (par RDV, mails ou téléphone), en amont et en aval de la formation.

Nous réalisons un positionnement initial et une évaluation des acquis à l'issue de la formation.

Un bilan de la satisfaction est réalisé à la fin de la formation, par un questionnaire individuel et un bilan oral collectif.

Un certificat de réalisation sera remis à chaque participant.

Moyens matériels et techniques

Salle de formation adaptée, supports pédagogiques remis aux stagiaires.

Ressources complémentaires disponibles.

Lorsque du matériel spécifique est demandé aux stagiaires, ceci est spécifié soit sur le programme de la formation soit dans le livret d'accueil de la formation.

Accessibilité

Nous pouvons adapter le contenu et les modalités de nos formations pour permettre la participation des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez l'indiquer dans le formulaire d'inscription en ligne ou solliciter un entretien auprès de Jeanne Chignier (formation@savaara.fr).

Suite à votre inscription via le formulaire, nous prendrons contact avec vous dans un délai maximal de 10 jours ouvrés.